

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 01309

Numéro SIREN : 888 889 557

Nom ou dénomination : DjemaDis

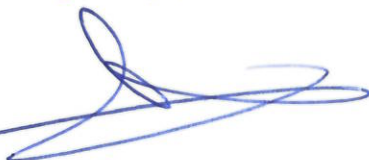
Ce dépôt a été enregistré le 08/04/2022 sous le numéro de dépôt 3457

SARL DJEMADIS

**53 rue Brillat Savarin
01100 OYONNAX**

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

G. Nehami



Sommaire

ETATS FINANCIERS	2
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de Résultat	5
Soldes intermédiaires de Gestion	6
DETAIL DES COMPTES	7
Détail Compte de Bilan	8
Détail Compte de résultat	12
Soldes intermédiaires de Gestion	16
LIASSE FISCALE	20
ANNEXE	47
Règles et méthodes comptables	48
Notes sur le bilan	51
Autres informations	57

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de la société, SARL DJEMADIS, pour l'exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des experts comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 52 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	1 558 360
Chiffre d'affaires	15 966 797
Résultat net comptable (Bénéfice)	15 389

Fait à LYON
Le 10/01/2022

DAVID HUMBERT
EXPERT-COMPTABLE

Exercice clos au 30/09/2021

ETATS FINANCIERS

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/09/2021
Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires			
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles	1 322	395	927
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)			
Participations (mise en équivalence)			
Autres participations			
Créances rattachées aux participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières	20 918		20 918
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	22 240	395	21 845
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises	969 424		969 424
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances (3)			
Clients et comptes rattachés	102 371		102 371
Autres créances	180 636		180 636
Capital souscrit et appelé, non versé			
Divers			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	273 183		273 183
Charges constatées d'avance (3)	10 900		10 900
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 536 515		1 536 515
Frais d'émission d'emprunt à étaler			
Primes de remboursement des obligations			
Ecarts de conversion actif			
TOTAL GENERAL	1 558 755	395	1 558 360
(1) Dont droit au bail			
(2) Dont à moins d'un an (brut)			
(3) Dont à plus d'un an (brut)			

	30/09/2021
CAPITAUX PROPRES	
Capital	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Ecart de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	15 389
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	23 389
AUTRES FONDS PROPRES	
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	18 740
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	18 740
DETTES (1)	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	875
Emprunts et dettes financières diverses (3)	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 054 930
Dettes fiscales et sociales	426 979
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	33 448
Produits constatés d'avance	
TOTAL DETTES	1 516 231
Ecarts de conversion passif	
TOTAL GENERAL	1 558 360
 (1) Dont à plus d'un an (a)	
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 516 231
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	875
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

	du 01/10/20 au 30/09/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
<i>Ventes de marchandises</i>	15 906 625	99,62	15 906 625	
<i>Production vendue</i>	60 171	0,38	60 171	
<i>Production stockée</i>				
<i>Subventions d'exploitation</i>	3 067	0,02	3 067	
<i>Autres produits</i>	198 508	1,24	198 508	
Total	16 168 371	101,26	16 168 371	
CONSOMMATION M/SES & MAT				
<i>Achats de marchandises</i>	14 544 449	91,09	14 544 449	
<i>Variation de stock (m/ses)</i>	-969 424	-6,07	-969 424	
<i>Achats de m.p & aut.approv.</i>				
<i>Variation de stock (m.p.)</i>				
<i>Autres achats & charges externes</i>	861 760	5,40	861 760	
Total	14 436 786	90,42	14 436 786	
MARGE SUR M/SES & MAT	1 731 585	10,84	1 731 585	
CHARGES				
<i>Impôts, taxes et vers. assim.</i>	170 209	1,07	170 209	
<i>Salaires et Traitements</i>	1 199 881	7,51	1 199 881	
<i>Charges sociales</i>	354 170	2,22	354 170	
<i>Amortissements et provisions</i>	19 135	0,12	19 135	
<i>Autres charges</i>	15 277	0,10	15 277	
Total	1 758 672	11,01	1 758 672	
RESULTAT D'EXPLOITATION	-27 087	-0,17	-27 087	
<i>Produits financiers</i>				
<i>Charges financières</i>				
Résultat financier				
<i>Opérations en commun</i>				
RESULTAT COURANT	-27 087	-0,17	-27 087	
<i>Produits exceptionnels</i>	43 432	0,27	43 432	
<i>Charges exceptionnelles</i>	9 673	0,06	9 673	
Résultat exceptionnel	33 759	0,21	33 759	
<i>Participation des salariés</i>				
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	-8 717	-0,05	-8 717	
RESULTAT DE L'EXERCICE	15 389	0,10	15 389	

	du 01/10/20 au 30/09/21 12 mois	%
Ventes de marchandises	15 906 625,33	100,00
Coût d'achats marchandises vendues	13 575 025,25	85,34
MARGE COMMERCIALE	2 331 600,08	14,66
Production vendue	60 171,34	100,00
MARGE DE PRODUCTION	60 171,34	100,00
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	15 966 796,67	100,00
MARGE BRUTE GLOBALE	2 391 771,42	14,98
Autres achats et charges externes	861 760,48	5,40
VALEUR AJOUTEE	1 530 010,94	9,58
Subventions d'exploitation	3 066,66	0,02
Impôts, taxes et verst assimilés	170 208,69	1,07
Charges de personnel	1 554 051,16	9,73
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-191 182,25	-1,20
Reprises s/ charges et Transferts	197 674,52	1,24
Autres produits	833,11	0,01
Dot. amortissements et provisions	19 135,13	0,12
Autres charges	15 277,24	0,10
RESULTAT D'EXPLOITATION	-27 086,99	-0,17
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-27 086,99	-0,17
Produits exceptionnels	43 431,65	0,27
Charges exceptionnelles	9 673,00	0,06
Résultat exceptionnel	33 758,65	0,21
Impôts sur les bénéfices	-8 717,00	-0,05
RESULTAT DE L'EXERCICE	15 388,66	0,10

Exercice clos au 30/09/2021

DETAIL DES COMPTES

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/21
ACTIF			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
<i>Autres immobilisations corporelles</i>			
21830000 - Mat bureau & mat informat	1 322,23		1 322,23
28183000 - Amort.materiel de bureau		395,32	-395,32
	1 322,23	395,32	926,91
Immobilisations financières			
<i>Autres immobilisations financières</i>			
27510000 - Depots de garantie verses	20 918,00		20 918,00
	20 918,00		20 918,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	22 240,23	395,32	21 844,91
Stocks			
<i>Marchandises</i>			
37750000 - Stocks fin d'exercice	969 424,00		969 424,00
	969 424,00		969 424,00
Créances			
<i>Clients et comptes rattachés</i>			
41100000 - CLIENTS	35 230,83		35 230,83
41810000 - Clients factures a etabli	67 139,88		67 139,88
	102 370,71		102 370,71
<i>Fournisseurs débiteurs</i>			
40100000 - FOURNISSEURS	1 872,43		1 872,43
40960000 - EMBALLAGES CSF	6 428,36		6 428,36
	8 300,79		8 300,79
<i>Personnel</i>			
43780000 - TICKET RESTAURANT	132,00		132,00
	132,00		132,00
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>			
44400000 - Etat impots sur les benef	8 717,00		8 717,00
	8 717,00		8 717,00
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>			
44566000 - Tva déductible	19 471,42		19 471,42
44567000 - Crédit de tva à reporter	20 000,00		20 000,00
44583000 - Remboursement de TVA en atten	35 753,00		35 753,00
	75 224,42		75 224,42
<i>Autres créances</i>			
46700020 - PRESSE	59,61		59,61
46714003 - BRI (CSF)	51 908,48		51 908,48
46714005 - CARTES KDO CARREFOUR	2 177,50		2 177,50
46764500 - FIDELITES (CSF)	19 084,60		19 084,60
46870000 - Div produits a recevoir	10 582,79		10 582,79
46871200 - RENVOI DE MARGE	4 449,21		4 449,21
	88 262,19		88 262,19
Divers			
<i>Disponibilités</i>			
51120000 - REMISES DE CHEQUES	2 317,30		2 317,30
51130000 - TITRES RESTAURANT	4 905,41		4 905,41
51150000 - CARTES BANCAIRES	42 157,90		42 157,90
51150002 - CB AMEX	529,13		529,13
51150003 - CARTES PASS	224,96		224,96
51200000 - BANQUE POPULAIRE	188 657,88		188 657,88

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/21
53220000 - FOND DE CAISSE / COFFRE	12 670,83		12 670,83
58000000 - REMISES ESPECES	21 720,00		21 720,00
	273 183,41		273 183,41
<i>Charges constatées d'avance</i>			
48606000 - Charges constatees d'avan	10 900,46		10 900,46
	10 900,46		10 900,46
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 536 514,98		1 536 514,98
COMPTE DE REGULARISATION			
TOTAL ACTIF	1 558 755,21	395,32	1 558 359,89

	Net au 30/09/21
PASSIF	
<i>Capital social ou individuel</i>	
10130000 - Capital souscrit-appelé, versé	8 000,00
	8 000,00
Résultat de l'exercice	15 388,66
TOTAL CAPITAUX PROPRES	23 388,66
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
<i>Provisions pour charges</i>	
15800000 - Autres provisions pour ch	18 739,81
	18 739,81
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	18 739,81
<i>Découverts et concours bancaires</i>	
51860000 - Interets bancaires a paye	874,72
	874,72
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</i>	874,72
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	
40100000 - FOURNISSEURS	1 012 444,49
40810000 - PROVISIONS DE CHARGES	42 485,17
	1 054 929,66
<i>Personnel</i>	
42100000 - REMUNERATIONS VERSEES	6 449,55
42700000 - OPPOSITIONS SUR SALAIRES	1 699,76
42820000 - PROVISION CP RTT CET	52 111,00
42860000 - PROVISIONS PRIMES	31 744,00
42860001 - PROV SALAIRE GERANT	19 900,00
42862000 - PROVISION PRIME 13E MOIS	40 182,00
42863000 - PROVISION PRECARITES	2 148,00
42864000 - PROVISION PRIMES VACANCES	6 690,00
	160 924,31
<i>Organismes sociaux</i>	
43100000 - URSSAF	27 148,00
43150000 - AG2R	5 447,71
43151000 - APGIS	15 528,09
43780001 - REMBOURSEMENT IJSS	1 533,53
43820000 - PROVISION DE CH. SUR CP RTT CET	15 020,00
43821000 - PROVISIONS DE CH. SUR PRECA	601,00
43822000 - PROVISION DE CH. SUR PRIME ANNUELLE	35 502,00
43823000 - PROVISION DE CH. SUR PRIME VACANCES	3 015,00
43860000 - Org soc charges a payer	8 435,00
43861000 - RSI	17 211,00
43864000 - Taxe apprentissage	3 734,06
43865000 - Formation continue	6 422,59
	139 597,98
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	
44571000 - Tva collectée sur produit	830,40
	830,40
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	
44200000 - PRELEVEMENT A LA SOURCE	626,00
44820000 - Ch fiscales/prov salaires	1 629,72
44860000 - ETAT CHARGES A PAYER	24 265,00
44862000 - CFE	40 750,00
44862001 - CVAE	13 400,00
44867800 - TASCOM	44 956,00

	Net au 30/09/21
	125 626,72
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	426 979,41
<i>Autres dettes</i>	
41100000 - CLIENTS	779,99
41981200 - Cr clts prov.pr recomp.a	12 740,28
46700030 - TEXTILOT	437,01
46700040 - ASSURANCE LOC VEHICULE CLIENT	3 848,80
46714006 - VENTES CARITATIVES	15 641,55
	33 447,63
TOTAL DETTES	1 516 231,42
TOTAL PASSIF	1 558 359,89

	du 01/10/20 au 30/09/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
<i>Ventes de marchandises</i>				
70720000 - Ventes de marchandises HT	16 084 539	100,74		
70730000 - Vignettes ss	-46 766	-0,29		
70972000 - Autres ristournes clients	-9 389	-0,06		
70972011 - Commissions cartes cadeaux	-1 906	-0,01		
70974000 - CARTE FIDELITE 0%	-119 853	-0,75		
	15 906 625	99,62	15 906 625	
<i>Production vendue</i>				
70350000 - Ventes de dechets	2 638	0,02		
70821000 - Commission presse	1 684	0,01		
70880000 - Autres produits annexes	4 126	0,03		
70880001 - Location de véhicules	46 691	0,29		
70880002 - Recettes PHOTOMATON	2 764	0,02		
70880003 - Commission CSF Cartes cadeaux	597			
70880004 - COMMISSION RELAIS COLIS	1 672	0,01		
	60 171	0,38	60 171	
<i>Subventions d'exploitation</i>				
74010000 - Subvention de frais de pe	3 067	0,02		
	3 067	0,02	3 067	
<i>Autres produits</i>				
75800000 - Produits divers gestion courante	833	0,01		
79110000 - Transf de charg frais de	196 452	1,23		
79111000 - Transfert de charges impo	1 223	0,01		
	198 508	1,24	198 508	
Total	16 168 371	101,26	16 168 371	
CONSOMMATION M/SES & MAT				
<i>Achats de marchandises</i>				
60701000 - Achats 5,50%	7 353 916	46,06		
60701501 - achats 10%	61 700	0,39		
60702001 - achats 20%	6 816 196	42,69		
60703000 - Achats 02,10% marchandise	642			
60704000 - Achats exoneres	-1 727	-0,01		
60707000 - Achats non soumis	160			
60870010 - Frais access.et logistiques/achats	683 657	4,28		
60870020 - Renvoi centrale	-7 913	-0,05		
60970001 - Coolaboration commerciale	-112 931	-0,71		
60971000 - Ristourne progressive crt market	-220 000	-1,38		
60974200 - RISTOURNE E-COMMERCE	-15 000	-0,09		
60974300 - RISTOURNE PAC	-14 250	-0,09		
	14 544 449	91,09	14 544 449	
<i>Variation de stock (m/ses)</i>				
60370000 - Var stocks marchandises	-969 424	-6,07		
	-969 424	-6,07	-969 424	
<i>Autres achats & charges externes</i>				
60610000 - Energie edf	96 112	0,60		
60610500 - Gdf	20 718	0,13		
60611000 - Eaux	3 987	0,02		
60616000 - Carburant	45			
60640000 - Fournitures administrativ	276			
60680000 - Autres matieres & fournir	15 752	0,10		

	du 01/10/20 au 30/09/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
60681000 - Sacherie	8 782	0,06		
60682000 - Vetement de travail	636			
61321000 - Loyers fonds de commerce	70 208	0,44		
61350012 - Location alarme	384			
61350013 - LOCATION SYSTEME SURVEILLANC	2 902	0,02		
61352000 - Loc véhicule pr clients	376			
61352001 - LOC ARVAL EZ682ZC	1 104	0,01		
61352002 - LOC ARVAL FG165GQ	4 366	0,03		
61352003 - LOC ARVAL EW716SA	3 238	0,02		
61352004 - LOC ARVAL FP391NA	2 788	0,02		
61352005 - LOC ARVAL FH219DP	2 694	0,02		
61352006 - LOC ARVAL EW666TN	1 279	0,01		
61352007 - LOC ARVAL FA633HS	4 470	0,03		
61352008 - LOC ARVAL FP623PT	1 541	0,01		
61352009 - LOCATION PETIT FORESTIER LIVRA	800	0,01		
61360000 - Locations diverses	1 158	0,01		
61360001 - Location TPE	558			
61360002 - LOC ANAVAE0 MAT. SURVEILLANC	6 693	0,04		
61553000 - Entretien et constructions	11 660	0,07		
61553001 - NETTOYAGE	192			
61553005 - COPAS portes auto	6 320	0,04		
61553006 - Bureau veritas verif	378			
61554000 - Entretien station service	8 904	0,06		
61555000 - Entretien materiel divers	3 902	0,02		
61555018 - Avery maintenance	1 304	0,01		
61557000 - Entretien materiel froid	11 732	0,07		
61558000 - Entretien agencements	44 869	0,28		
61559000 - Entretien vehicules	6 959	0,04		
61561000 - CSF PACK INFO	46 210	0,29		
61610000 - Primes assurances multiri	15 152	0,09		
61620000 - Assurances vehicules	8 778	0,05		
61690000 - Autres assurances	431			
62140000 - Personnel exterieur entre	5 990	0,04		
62220000 - Commissions sur achats	1 020	0,01		
62260000 - Hono cons juridique	2 648	0,02		
62261000 - Honoraires comptables	30 160	0,19		
62286000 - Csf cot fid market	21 001	0,13		
62289000 - Cotisation franchise	70 003	0,44		
62360000 - Catalogues et imprimes	88 590	0,55		
62361000 - Distribution des prospect	28 699	0,18		
62370000 - Affichage longue duree	10 075	0,06		
62380000 - Participations pub. notoriete + pan	27 977	0,18		
62381000 - Divers publicite	3 523	0,02		
62385000 - Dons et pourboires	4			
62560000 - Frais de mission & recept	58			
62600000 - Frais postaux	2 302	0,01		
62601000 - Telephone	3 164	0,02		
62750000 - Serv. bancaires et assimi	3 560	0,02		
62751000 - Commissions cartes bancaires	35 389	0,22		
62751001 - Commissions ticket restaurant	8 920	0,06		
62751002 - Commission amex	239			
62751003 - Commission pass	2 511	0,02		

	du 01/10/20 au 30/09/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
62751004 - COMMISSION POLE COMMERCE	2 981	0,02		
62800002 - TRANSAX/CERTEGY	772			
62800004 - Prestations diverses	538			
62800005 - COTISATION POLE DU COMMERCE	2 100	0,01		
62800006 - AUDIT ANALYSE HYGIENE	3 908	0,02		
62800012 - Csf svp social	1 125	0,01		
62801000 - Surveillance magasin	59 981	0,38		
62802000 - Transport de fonds	6 915	0,04		
62803000 - Enlevement dechets	15 913	0,10		
62804000 - Blanchisserie	2 227	0,01		
62811000 - Prestations sav	1 809	0,01		
	861 760	5,40	861 760	
Total	14 436 786	90,42	14 436 786	
MARGE SUR M/SES & MAT	1 731 585	10,84	1 731 585	
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.				
63120000 - Taxe d'apprentissage	6 473	0,04		
63130000 - Part empl form profession	10 832	0,07		
63380000 - Charges fiscales s/ prov.	861	0,01		
63511000 - CFE	40 750	0,26		
63511500 - Cvae	13 400	0,08		
63513000 - TLPE	13 500	0,08		
63540000 - Droits enregist. & timbre	399			
63700000 - Taxes pour ordures menageres	7 800	0,05		
63700002 - Taxes poissons	1 195	0,01		
63711000 - Csg deductible	3 237	0,02		
63725000 - Taxe sur la pub	1 225	0,01		
63730000 - Tgap distribution d'imprimés	1 140	0,01		
63780000 - Taxes grandes surfaces	69 397	0,43		
	170 209	1,07	170 209	
Salaires et Traitements				
64110000 - Salaires bruts	984 400	6,17		
64111000 - REMUNERATION MELIANI GHALIA	47 342	0,30		
64120000 - Conges payes	45 273	0,28		
64120001 - RTT	4 238	0,03		
64120003 - CET	2 600	0,02		
64130000 - 13e mois	40 182	0,25		
64130010 - Précarité CDD	2 148	0,01		
64130011 - Primes vacances	6 690	0,04		
64131000 - Prov interressement	26 179	0,16		
64132000 - Prov interressement direct	14 800	0,09		
64145000 - Indemnites diverses	4 930	0,03		
64145001 - TICKET RESTAURANT	21 100	0,13		
	1 199 881	7,51	1 199 881	
Charges sociales				
64510000 - Cotisations urssaf	190 187	1,19		
64520000 - Cotisations aux mutuelles	32 974	0,21		
64530000 - Cotisations caisses retra	38 702	0,24		
64550000 - Charges s.s et de prevoya	61 656	0,39		
64550002 - PROVISIONS PRECARITE CHARGE	601			

	du 01/10/20 au 30/09/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
64551000 - Ch sociales / prov salair	5 100	0,03		
64610000 - Cotis soc person. allocat	14 440	0,09		
64740000 - Oeuvres sociales	6 650	0,04		
64750000 - Medecine travail,pharmaci	3 860	0,02		
	354 170	2,22	354 170	
Amortissements et provisions				
68112000 - Dot amort constructions	395			
68150000 - Dot prov p/risques & ch e	18 740	0,12		
	19 135	0,12	19 135	
Autres charges				
65160000 - Red. conc brvt lct prd dr	802	0,01		
65400000 - Pertes s/creances irrecou	1 330	0,01		
65800000 - Charges diverses gestion courante	2 633	0,02		
65800001 - Erreur de caisse	163			
65861000 - Malis/emballages consignes	10 350	0,06		
	15 277	0,10	15 277	
Total	1 758 672	11,01	1 758 672	
RESULTAT D'EXPLOITATION	-27 087	-0,17	-27 087	
Résultat financier				
RESULTAT COURANT	-27 087	-0,17	-27 087	
Produits exceptionnels				
77101000 - Produits exceptionnels /	43 432	0,27		
	43 432	0,27	43 432	
Charges exceptionnelles				
67180000 - Autres ch. except/op.gest	9 673	0,06		
	9 673	0,06	9 673	
Résultat exceptionnel	33 759	0,21	33 759	
Impôts sur les bénéfices				
69500000 - Impots sur les benefices	-8 717	-0,05		
	-8 717	-0,05	-8 717	
RESULTAT DE L'EXERCICE	15 389	0,10	15 389	

	du 01/10/20 au 30/09/21 12 mois	%
<i>Ventes de marchandises</i>		
70720000 - Ventes de marchandises HT	16 084 539,27	101,12
70730000 - Vignettes ss	-46 766,25	-0,29
70972000 - Autres ristournes clients	-9 388,77	-0,06
70972011 - Commissions cartes cadeaux	-1 905,83	-0,01
70974000 - CARTE FIDELITE 0%	-119 853,09	-0,75
	15 906 625,33	100,00
<i>Coût d'achats marchandises vendues</i>		
60370000 - Var stocks marchandises	-969 424,00	-6,09
60701000 - Achats 5,50%	7 353 915,74	46,23
60701501 - achats 10%	61 699,73	0,39
60702001 - achats 20%	6 816 195,78	42,85
60703000 - Achats 02,10% marchandise	641,92	
60704000 - Achats exoneres	-1 727,24	-0,01
60707000 - Achats non soumis	160,00	
60870010 - Frais access.et logistiques/achats	683 657,05	4,30
60870020 - Renvoi centrale	-7 912,97	-0,05
60970001 - Coolaboration commerciale	-112 930,79	-0,71
60971000 - Ristourne progressive crt market	-219 999,97	-1,38
60974200 - RISTOURNE E-COMMERCE	-15 000,00	-0,09
60974300 - RISTOURNE PAC	-14 250,00	-0,09
	13 575 025,25	85,34
MARGE COMMERCIALE	2 331 600,08	14,66
<i>Production vendue</i>		
70350000 - Ventes de dechets	2 637,99	4,38
70821000 - Commission presse	1 683,71	2,80
70880000 - Autres produits annexes	4 125,69	6,86
70880001 - Location de véhicules	46 690,90	77,60
70880002 - Recettes PHOTOMATON	2 763,68	4,59
70880003 - Commission CSF Cartes cadeaux	597,40	0,99
70880004 - COMMISSION RELAIS COLIS	1 671,97	2,78
	60 171,34	100,00
MARGE DE PRODUCTION	60 171,34	100,00
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	15 966 796,67	100,00
MARGE BRUTE GLOBALE	2 391 771,42	14,98
<i>Autres achats et charges externes</i>		
60610000 - Energie edf	96 112,14	0,60
60610500 - Gdf	20 717,55	0,13
60611000 - Eaux	3 987,00	0,02
60616000 - Carburant	45,28	
60640000 - Fournitures administrativ	276,08	
60680000 - Autres matieres & fournit	15 752,12	0,10
60681000 - Sacherie	8 781,90	0,06
60682000 - Vetement de travail	635,79	
61321000 - Loyers fonds de commerce	70 207,96	0,44
61350012 - Location alarme	384,00	
61350013 - LOCATION SYSTEME SURVEILLANCE	2 902,28	0,02

	du 01/10/20 au 30/09/21 12 mois	%
61352000 - Loc véhicule pr clients	376,13	
61352001 - LOC ARVAL EZ682ZC	1 104,02	0,01
61352002 - LOC ARVAL FG165GQ	4 365,73	0,03
61352003 - LOC ARVAL EW716SA	3 238,44	0,02
61352004 - LOC ARVAL FP391NA	2 788,02	0,02
61352005 - LOC ARVAL FH219DP	2 694,48	0,02
61352006 - LOC ARVAL EW666TN	1 278,70	0,01
61352007 - LOC ARVAL FA633HS	4 469,52	0,03
61352008 - LOC ARVAL FP623PT	1 540,76	0,01
61352009 - LOCATION PETIT FORESTIER LIVRAISON	800,00	0,01
61360000 - Locations diverses	1 158,17	0,01
61360001 - Location TPE	558,08	
61360002 - LOC ANAVAE0 MAT. SURVEILLANCE	6 693,00	0,04
61553000 - Entretien et constructions	11 660,08	0,07
61553001 - NETTOYAGE	192,00	
61553005 - COPAS portes auto	6 319,99	0,04
61553006 - Bureau veritas verif	378,00	
61554000 - Entretien station service	8 904,27	0,06
61555000 - Entretien materiel divers	3 901,57	0,02
61555018 - Avery maintenance	1 304,49	0,01
61557000 - Entretien materiel froid	11 732,14	0,07
61558000 - Entretien agencements	44 868,53	0,28
61559000 - Entretien vehicules	6 959,21	0,04
61561000 - CSF PACK INFO	46 210,45	0,29
61610000 - Primes assurances multiri	15 151,50	0,09
61620000 - Assurances vehicules	8 778,48	0,05
61690000 - Autres assurances	430,89	
62140000 - Personnel exterieur entre	5 989,84	0,04
62220000 - Commissions sur achats	1 020,33	0,01
62260000 - Hono cons juridique	2 648,33	0,02
62261000 - Honoraires comptables	30 159,99	0,19
62286000 - Csf cot fid market	21 000,88	0,13
62289000 - Cotisation franchise	70 003,06	0,44
62360000 - Catalogues et imprimes	88 589,57	0,55
62361000 - Distribution des prospect	28 698,73	0,18
62370000 - Affichage longue duree	10 074,94	0,06
62380000 - Participations pub. notoriete + pan	27 976,92	0,18
62381000 - Divers publicite	3 523,33	0,02
62385000 - Dons et pourboires	3,80	
62560000 - Frais de mission & recept	57,96	
62600000 - Frais postaux	2 302,13	0,01
62601000 - Telephone	3 163,84	0,02
62750000 - Serv. bancaires et assimi	3 559,84	0,02
62751000 - Commissions cartes bancaires	35 389,20	0,22
62751001 - Commissions ticket restaurant	8 920,48	0,06
62751002 - Commission amex	239,32	
62751003 - Commission pass	2 510,87	0,02
62751004 - COMMISSION POLE COMMERCE	2 980,76	0,02
62800002 - TRANSAX/CERTEGY	772,47	
62800004 - Prestations diverses	538,19	
62800005 - COTISATION POLE DU COMMERCE	2 099,98	0,01
62800006 - AUDIT ANALYSE HYGIENE	3 908,33	0,02

	du 01/10/20 au 30/09/21 12 mois	%
62800012 - Csf svp social	1 125,00	0,01
62801000 - Surveillance magasin	59 980,80	0,38
62802000 - Transport de fonds	6 914,54	0,04
62803000 - Enlevement dechets	15 912,74	0,10
62804000 - Blanchisserie	2 226,90	0,01
62811000 - Prestations sav	1 808,66	0,01
	861 760,48	5,40
VALEUR AJOUTEE	1 530 010,94	9,58
Subventions d'exploitation		
74010000 - Subvention de frais de pe	3 066,66	0,02
	3 066,66	0,02
Impôts, taxes et verst assimilés		
63120000 - Taxe d'apprentissage	6 473,07	0,04
63130000 - Part empl form profession	10 832,29	0,07
63380000 - Charges fiscales s/ prov.	860,72	0,01
63511000 - CFE	40 750,00	0,26
63511500 - Cvae	13 400,00	0,08
63513000 - TLPE	13 500,00	0,08
63540000 - Droits enregist. & timbre	399,00	
63700000 - Taxes pour ordures menageres	7 800,00	0,05
63700002 - Taxes poissons	1 194,61	0,01
63711000 - Csg deductible	3 237,00	0,02
63725000 - Taxe sur la pub	1 225,00	0,01
63730000 - Tgap distribution d'imprimés	1 140,00	0,01
63780000 - Taxes grandes surfaces	69 397,00	0,43
	170 208,69	1,07
Charges de personnel		
64110000 - Salaires bruts	984 399,83	6,17
64111000 - REMUNERATION MELIANI GHALIA	47 342,00	0,30
64120000 - Conges payes	45 273,00	0,28
64120001 - RTT	4 238,00	0,03
64120003 - CET	2 600,00	0,02
64130000 - 13e mois	40 182,00	0,25
64130010 - Précarité CDD	2 148,00	0,01
64130011 - Primes vacances	6 690,00	0,04
64131000 - Prov interressement	26 179,00	0,16
64132000 - Prov interressement direct	14 800,00	0,09
64145000 - Indemnites diverses	4 929,93	0,03
64145001 - TICKET RESTAURANT	21 099,60	0,13
64510000 - Cotisations urssaf	190 186,67	1,19
64520000 - Cotisations aux mutuelles	32 974,30	0,21
64530000 - Cotisations caisses retra	38 702,33	0,24
64550000 - Charges s.s et de prevoya	61 656,00	0,39
64550002 - PROVISIONS PRECARITE CHARGE SOC	601,00	
64551000 - Ch sociales / prov salair	5 100,00	0,03
64610000 - Cotis soc person. allocat	14 440,00	0,09
64740000 - Oeuvres sociales	6 650,00	0,04
64750000 - Medecine travail,pharmaci	3 859,50	0,02
	1 554 051,16	9,73

	du 01/10/20 au 30/09/21 12 mois	%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-191 182,25	-1,20
<i>Reprises s/ charges et Transferts</i>		
79110000 - Transf de charg frais de	196 451,94	1,23
79111000 - Transfert de charges impo	1 222,58	0,01
	197 674,52	1,24
<i>Autres produits</i>		
75800000 - Produits divers gestion courante	833,11	0,01
	833,11	0,01
<i>Dot. amortissements et provisions</i>		
68112000 - Dot amort constructions	395,32	
68150000 - Dot prov p/risques & ch e	18 739,81	0,12
	19 135,13	0,12
<i>Autres charges</i>		
65160000 - Red. conc brvt lct prd dr	802,01	0,01
65400000 - Pertes s/creances irrecou	1 329,75	0,01
65800000 - Charges diverses gestion courante	2 633,21	0,02
65800001 - Erreur de caisse	162,66	
65861000 - Malis/emballages consignes	10 349,61	0,06
	15 277,24	0,10
RESULTAT D'EXPLOITATION	-27 086,99	-0,17
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-27 086,99	-0,17
<i>Produits exceptionnels</i>		
77101000 - Produits exceptionnels /	43 431,65	0,27
	43 431,65	0,27
<i>Charges exceptionnelles</i>		
67180000 - Autres ch. except/op.gest	9 673,00	0,06
	9 673,00	0,06
Résultat exceptionnel	33 758,65	0,21
<i>Impôts sur les bénéfices</i>		
69500000 - Impots sur les benefices	-8 717,00	-0,05
	-8 717,00	-0,05
RESULTAT DE L'EXERCICE	15 388,66	0,10

Exercice clos au 30/09/2021

LIASSE FISCALE

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2021

Exercice ouvert le	01/10/2020	et clos le	30/09/2021	Régime simplifié d'imposition		
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe					Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case						
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case						
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE						
Désignation de la société:				Adresse du siège social :		
SARL DJEMADIS						
SIRET	8 8 8 8 8 9 5 5 7 0 0 0 1 1					
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:		
53 rue Brillat Savarin						
01100 OYONNAX						
REGIME FISCAL DES GROUPES						
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante						
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:						
				SIRET		
B ACTIVITE						
Activités exercées	Supermarchés			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)						
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31%		Bénéfice imposable à 28%	124 043	Déficit	0
	Bénéfice imposable à 15 %	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%			
2 Plus-values						
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 15 %		
				PV exonérées art. 238quindecies		
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A		
Entreprises nouvelles art. 44 septies		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies		Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies		Autres dispositifs
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W						
D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)						
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt						
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.						
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)						
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%						
F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4						
1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case						
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :						
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :						
G COMPTABILITE INFORMATISEE						
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : CEGID COMPTABILITE						
Nom et coordonnées ECF						
- du prestataire (ECF):						
- du comptable : SARL SFC						
18 avenue FELIX FAURE 69007 LYON						
- du conseil :						
- du CGA ou du viseur conventionné :						
- N° d'agrément :						

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD

2021

H

RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾					(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾					(e)	
					(f)	
					(g)	
					(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾					(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					(j)	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾					Total (a à h)	

I

RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
MELIANI GHALIA 6, rue de Veviers 01460 MONTREAL LA CLUSE Gérante	800	2021	47 342				

J

DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :SARL DJEMADIS										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12																													
Adresse de l'entreprise 53 rue Brillat Savarin 01100 OYONNAX										Durée de l'exercice précédent*																													
Numéro SIRET* 88888955700011										Néant *																													
										Exercice N clos le, 30/09/2021																													
										Brut 1					Amortissements, provisions 2					Net 3																			
Capital souscrit non appelé (I)										AA																													
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *								AB					AC																								
		Frais de développement *								CX					CQ																								
		Concessions, brevets et droits similaires								AF					AG																								
		Fonds commercial (1)								AH					AI																								
		Autres immobilisations incorporelles								AJ					AK																								
		Avances et acomptes sur immobilisa-tions incorporelles								AL					AM																								
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains								AN					AO																								
		Constructions								AP					AQ																								
		Installations techniques, matériel et outillage industriels								AR					AS																								
		Autres immobilisations corporelles								AT					AU					395926																			
		Immobilisations en cours								AV					AW																								
		Avances et acomptes								AX					AY																								
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence								CS					CT																								
		Autres participations								CU					CV																								
		Créances rattachées à des participations								BB					BC																								
		Autres titres immobilisés								BD					BE																								
		Prêts								BF					BG																								
		Autres immobilisations financières*								BH					BI					2091820918																			
	TOTAL (II)										BJ					22240BK					39521844																		
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements								BL					BM																							
En cours de production de biens								BN					BO																										
En cours de production de services								BP					BQ																										
Produits intermédiaires et finis								BR					BS																										
Marchandises								BT					BU					969424969424																					
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes								BV					BW																								
		Clients et comptes rattachés (3)*								BX					BY					102370102370																			
		Autres créances (3)								BZ					CA					180636180636																			
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé								CB					CC																								
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)								CD					CE																								
Comptes de régularisation	Disponibilités								CF					CG					273183273183																				
	Charges constatées d'avance (3)*								CH					CI					1090010900																				
	TOTAL (III)								CJ					CK					15365141536514																				
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)								CW																														
	Primes de remboursement des obligations (V)								CM																														
	Ecart de conversion actif* (VI)								CN																														
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)										CO					15587551A					3951558359																			
Renvois : (1) Dont droit au bail :										(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes										(3) Part à plus d'un an																			
Clause de réserve de propriété :*										Immobilisations :										Stocks :										Créances :									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise			SARL DJEMADIS		Néant ☐ *	
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8 000)			DA	8 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	15 388	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	23 388	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ	18 739	
	TOTAL (III)			DR	18 739	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	874	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 054 929	
	Dettes fiscales et sociales			DY	426 979	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	33 447	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	1 516 231		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 558 359		
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 516 231
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	874	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL DJEMADIS										Néant ☐ *		
				Exercice N								
				France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			FA	15 906 625	FB		FC	15 906 625			
	Production vendue { biens * services *			FD	2 637	FE		FF	2 637			
				FG	57 533	FH		FI	57 533			
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	15 966 796	FK		FL	15 966 796			
	Production stockée*							FM				
	Production immobilisée*							FN				
	Subventions d'exploitation							FO	3 066			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)							FP	197 674			
	Autres produits (1) (11)							FQ	833			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	16 168 370			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*									FS	14 544 449	
	Variation de stock (marchandises)*									FT	(969 424)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*									FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*									FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*									FW	861 760	
	Impôts, taxes et versements assimilés*									FX	170 208	
	Salaires et traitements*									FY	1 199 881	
	Charges sociales (10)									FZ	354 169	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*									GA	395
											GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*									GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions									GD	18 739
	Autres charges (12)									GE	15 277	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)									GF	16 195 457	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)									GG	(27 086)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)									GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)									GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)									GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)									GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)									GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									GM		
	Différences positives de change									GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement									GO		
	Total des produits financiers (V)									GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*									GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)									GR		
	Différences négatives de change									GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement									GT		
	Total des charges financières (VI)									GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)									GV			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)									GW	(27 086)		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise										SARL DJEMADIS		Néant ☐ *		
												Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA	43 431		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD	43 431		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE	9 673		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	9 673		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)												HI	33 758	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise										(IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices *										(X)		HK	(8 717)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	16 211 802			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	16 196 413			
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)												HN	15 388	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO		
	(2) Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HY		
	(3) Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier										IG		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HP		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										HQ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										IH		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)										IJ		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										IK		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										IX		
	(9)	Dont transferts de charges										HX		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)										RC		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5 14 440										RD		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A1	197 674	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A2	14 440	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives A6		obligatoires A9		17 677		A3				
				Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				A4	802			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N		
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion										9 673			
	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion												43 431	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous

X

Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 673
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	9 673
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	43 431
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	43 431

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL DJEMADIS													Néant ☐		*
CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
							1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD		KE		KF				
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL				
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV		KW		KX				
		Matériel de transport*					KY		KZ		LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB		LC		LD	1 322			
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes						LK		LL		LM				
	TOTAL III						LN		LO		LP	1 322			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T				
		Autres participations					8U		8V		8W				
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S						
Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V	20 918					
TOTAL IV					LQ		LR		LS	20 918					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG		ØH		ØJ	22 240				
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW		1X					
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ					
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC					
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF					
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML					
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers			IU		MM		MN		MO				
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR				
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW		MS		MT	1 322	MU				
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX				
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB					
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF					
	TOTAL III			IY		NG		NH	1 322	NI					
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW				
		Autres participations			IØ		ØX		ØY		ØZ				
Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D						
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	20 918	2G						
TOTAL IV			I3		NJ		NK	20 918	2H						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	22 240	ØM						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 30/09/2021

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL DJEMADIS Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]	
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5		
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4			
1 Concessions, brevets et droits similaires							
2 Fonds commercial							
3 Terrains							
4 Constructions							
5 Installations techniques mat. et out. industriels							
6 Autres immobilisations corporelles							
7 Immobilisations en cours							
8 Participations							
9 Autres titres immobilisés							
10 TOTAUX							

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B	
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL	
1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –	
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entrepriseSARL DJEMADIS

Néant☐*

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *												
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY			EL			EM			EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE			PF			PG			PH		
Terrains			PI			PJ			PK			PL		
Constructions	Sur sol propre		PM			PN			PO			PQ		
	Sur sol d'autrui		PR			PS			PT			PU		
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV			PW			PX			PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			QB			QC		
Autres	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD			QE			QF			QG		
	immobilisations corporelles	Matériel de transport	QH			QI			QJ			QK		
Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL			QM	395		QN			QO	395		
Emballages récupérables et divers		QP			QR			QS			QT			
TOTAL III			QU			QV	395		QW			QX	395	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN			ØP	395		ØQ			ØR	395	

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																				
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice								
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel										
Frais établissements TOTAL I		M9			N1			N2			N3			N4			N5			N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7			N8			P6			P7			P8			P9			Q1		
Terrains		Q2			Q3			Q4			Q5			Q6			Q7			Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9			R1			R2			R3			R4			R5			R6		
	Sur sol d'autrui	R7			R8			R9			S1			S2			S3			S4		
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5			S6			S7			S8			S9			T1			T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3			T4			T5			T6			T7			T8			T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1			U2			U3			U4			U5			U6			U7		
	Matériel de transport	U8			U9			V1			V2			V3			V4			V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6			V7			V8			V9			W1			W2			W3		
	Emballages récup. et divers	W4			W5			W6			W7			W8			W9			X1		
TOTAL III		X2			X3			X4			X5			X6			X7			X8		
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL							NM											NO		
Total général (I+II+III+IV)		NP			NQ			NR			NS			NT			NU			NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY				Total général non ventilé (NW-NY)			NZ						

CADRE C														
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice			Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9			Z8		
Primes de remboursement des obligations									SP			SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Amortissements sur frais d'établissement annulés

Amortissements sur immobilisations transférées en stocks

CHANGEMENT DE METHODE

		au début de l'exercice	Correction +	Correction -	Total
		A	B	C	A + B - C
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I			
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II			
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL III					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)					
Frais d'émission d'emprunt à étaler					

Désignation de l'entreprise SARL DJEMADISNéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W	18 739	5X		5Y	18 739
	TOTAL II	5Z		TV	18 739	TW		TX	18 739
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		02		03		04		05	
		9U		9V		9W		9X	
		06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB	18 739	UC		UD	18 739
Dont dotations et reprises { – d'exploitation – financières – exceptionnelles			UE	18 739	UF				
			UG		UH				
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL DJEMADIS										Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières				UT	20 918	UV		UW	20 918		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA							
	Autres créances clients				UX	102 370		102 370				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* U0)				ZI							
	Personnel et comptes rattachés				UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ	132		132				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	8 717		8 717				
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	75 224		75 224				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN							
		Divers			VP							
	Groupe et associés (2)				VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	96 562		96 562				
	Charges constatées d'avance				VS	10 900		10 900				
TOTAUX					VT	314 825	VU	293 907	VV	20 918		
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y								
Autres emprunts obligataires (1)				7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG	874		874					
		à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A								
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	1 054 929		1 054 929					
Personnel et comptes rattachés				8C	160 924		160 924					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	139 597		139 597					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	830		830					
	Obligations cautionnées			VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	125 626		125 626					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J								
Groupe et associés (2)				VI								
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	33 447		33 447					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ								
Produits constatés d'avance				8L								
TOTAUX					VY	1 516 231	VZ	1 516 231				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Designation de l'entreprise : SARL DJEMADIS										Néant ☐		* Exercice N, clos le : 30/09/2021	
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	15 388
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE		XE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	44 956	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW	44 956			
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7	34 732	
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %								I8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions							ZN	
												WN	
												WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ	72 415		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3			
										TOTAL I	WR	167 491	
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19% - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs								WV		
				WH									
				WP									
				WW									
				XB									
			Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I6		
			Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WZ		
			Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à 2A déduire des produits nets de participation)								XA		
		Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)								ZX			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY		
	Majoration d'amortissement*										XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5		XF		
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	ØV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA				
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	1F		Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC				
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	(		Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)		YI		YG	43 449	
			Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)		YL				
			Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)		YB		Dont deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)		YH				
			Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)		YC		Créance dé gagée par le report en arriere de déficit		ZI				
			Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)		YD								
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II	XH	43 449	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)										XI	124 042		
Déficit de l'exercice reporté en arriere (entreprises à l'IS)*										ZL		XJ	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN	124 042	XO	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL DJEMADIS			Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2) K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)			K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT	67 131
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *			ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *				
			8X	8Y
			8Z	9A
			9B	9C
Provisions pour dépréciation *				
			9D	9E
			9F	9G
			9H	9J
Charges à payer				
PROVISION DE TASCOM			9K	9L
			9M	9N
			9P	9R
			9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	YO
			↓ ligne WI ↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)				
* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL DJEMADIS										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves		ZB		
							ZD				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD			Dividendes	ZE			
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Autres répartitions	ZF			
	TOTAL I			ØF			Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZG			
										ZH	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail					J7			YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance								YT		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois					J8			XQ	104 559	
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU	5 989	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	124 832	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles					ES	1 808		ST	626 378	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	861 760	
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE								YW	54 150	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers					ZS			9Z	116 058	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX	170 208	
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée								YY	1 923 000	
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	2 065 036	
DIVERS	- Montant brut des salaires *								ØB	984 400	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%	
	- Numéro du centre de gestion agréé *			XP		- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies								RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA			Plus-values à 15% JK		Plus-values à 0% JL					
				Plus-values à 19% JM		Imputations JC					
	Groupe : résultat d'ensemble. JD			Plus-values à 15% JN		Plus-values à 0% JO					
				Plus-values à 19% JP		Imputations JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH			N° SIRET de la société mère du groupe JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL DJEMADIS							Néant ☐ ☒ *					
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE												
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①			Valeur d'origine* ②		Valeur nette réévaluée* ③		Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④		Autres amortissements* ⑤		Valeur résiduelle ⑥	
I. Immobilisations*	1											
	2											
	3											
	4											
	5											
	6											
	7											
	8											
	9											
	10											
	11											
	12											
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES					Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*							
Prix de vente ⑦			Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧		Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪			
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %				
I. Immobilisations*	1											
	2											
	3											
	4											
	5											
	6											
	7											
	8											
	9											
	10											
	11											
	12											
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés			+							
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés			+							
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale			+							
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée			+							
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice										
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme										
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *										
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨											
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩				(A)	(B) (ventilation par taux)				(C)		
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪											

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise :SARL DJEMADIS

Néant X *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL DJEMADIS

Néant

X

*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % 1 ou 12,8 % 2 .

1 Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

2 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) 1 *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) 1 *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
1		2	3	4
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col 7=2+3+4-5-6
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % (1)		
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise :SARL DJEMADIS					Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	{ – donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés – ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
		5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)		7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5 ^e ,6 ^e ,7 ^e alinéas de l'art. 39-1-5 ^e du CGI)							
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤			
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL DJEMADIS																		Néant ☐		*																			
Exercice ouvert le : 01/10/2020 et clos le : 30/09/2021																		Durée en nombre de mois		12																			
DECLARATION DES EFFECTIFS																																							
Effectifs moyens du personnel																		YP	47																				
Dont apprentis																		YF																					
Dont handicapés																		YG																					
Effectifs affectés à l'activité artisanale																		RL																					
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE																																							
I		Chiffre d'affaires de référence CVAE																																					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises																		OA	15 966 796																				
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés																		OK																					
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante																		OL																					
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges																		OT																					
TOTAL 1																		OX	15 966 796																				
II		Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																																					
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)																		OH	833																				
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation																		OE																					
Subventions d'exploitation reçues																		OF	3 066																				
Variation positive des stocks																		OD	969 424																				
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée																		OI	197 674																				
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation																		XT																					
TOTAL 2																		OM	1 170 998																				
III		Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																																					
Achats																		ON	14 690 757																				
Variation négative des stocks																		OQ																					
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances																		OR	610 893																				
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.																		OS																					
Taxes déductibles de la valeur ajoutée																		OZ																					
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)																		OW	15 277																				
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée																		OU																					
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois																		O9																					
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante																		OY																					
TOTAL 3																		OJ	15 316 927																				
IV		Valeur ajoutée produite																																					
Calcul de la Valeur Ajoutée																		TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		OG	1 820 867																		
V		Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																																					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)																		SA	1 820 867																				
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE																																							
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.																																							
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE																		EV	X																				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)																		GX	15 966 796																				
Effectifs au sens de la CVAE																		EY	47																				
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)																		HX																					
Période de référence																		GY	0	1	/	1	0	/	2	0	2	0	GZ	3	0	/	0	9	/	2	0	2	1
Date de cessation																		HR			/			/															

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

11

(1)

Néant

*

EXERCICE CLOS LE

30/09/2021

N° SIRET

88888955700011

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL DJEMADIS

ADRESSE (voie)

53 rue Brillat Savarin

CODE POSTAL

01100

VILLE

OYONNAX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	800

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

MELIANI

Prénom(s)

GHALIA

Nom marital

% de détention

100.00

Nb de parts ou actions

800

Naissance :

Date

05031977

N° Département

99

Commune

ALGERIE

Pays

Adresse :

N°

6

Voie

rue de Veviers

Code Postal

01460

Commune

MONTREAL LA CLUSE

Pays

FRANCE

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

11

(1)

Néant

X

EXERCICE CLOS LE

30/09/2021

N° SIRET

88888955700011

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL DJEMADIS

ADRESSE (voie)

53 rue Brillat Savarin

CODE POSTAL

01100

VILLE

OYONNAX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI

SARL DJEMADIS
888889557 IS1

Au titre de l'année N

Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la case		
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés. (y compris pour les crédits et réductions d'impôts de la société mère)	Néant	
	PME au sens communautaire	X

I – REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Réduction d'impôt au titre du mécénat	43 449
Réduction d'impôt en faveur du mécénat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	72 415
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II – CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D' UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

--

III – CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt		Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

IV – MECENAT – LISTE DES BENEFICIAIRES FINAUX

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	
30 837	30092021	430270983	ASS RESTO DU COEUR YOYONNAX 30, rue JEAN MERMOZ 01100 YOYONNAX FRANCE			
41 578	30092021	833119639	ASS EPICERIE RIVE DE L AIN 35, rue B. GANGLOFF 01160 POINT D AIN FRANCE			

Exercice clos au 30/09/2021

ANNEXE

Désignation de la société : SARL DJEMADIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2021, dont le total est de 1 558 360 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 15 389 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/01/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		1 322		1 322
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		1 322		1 322
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		20 918		20 918
Immobilisations financières		20 918		20 918
ACTIF IMMOBILISE		22 240		22 240

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>		1 322	20 918	22 240
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice		1 322	20 918	22 240
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>				
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		395		395
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		395		395
ACTIF IMMOBILISE		395		395

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 314 826 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>	20 918		20 918
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	102 371	102 371	
<i>Autres</i>	180 636	180 636	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	10 900	10 900	
Total	314 826	293 908	20 918
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
<i>Clients factures a etabli</i>	67 140
<i>Div produits a recevoir</i>	10 583
<i>RENOI DE MARGE</i>	4 449
Total	82 172

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 8 000,00 euros décomposé en 800 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<i>Litiges</i>					
<i>Garanties données aux clients</i>					
<i>Pertes sur marchés à terme</i>					
<i>Amendes et pénalités</i>					
<i>Pertes de change</i>					
<i>Pensions et obligations similaires</i>					
<i>Pour impôts</i>					
<i>Renouvellement des immobilisations</i>					
<i>Gros entretien et grandes révisions</i>					
<i>Charges sociales et fiscales</i>					
<i>sur congés à payer</i>					
<i>Autres provisions pour risques et charges</i>		18 739			18 740
Total		18 739			18 740
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
<i>Exploitation</i>		18 740			
<i>Financières</i>					
<i>Exceptionnelles</i>					

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 516 231 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 1 an au maximum à l'origine	875	875		
- à plus de 1 an à l'origine				
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	1 054 930	1 054 930		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	426 979	426 979		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Autres dettes</i>	33 448	33 448		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	1 516 231	1 516 231		
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice dont :</i>				

Charges à payer

	Montant
PROVISIONS DE CHARGES	42 485
Interets bancaires a paye	875
PROVISION CP RTT CET	52 111
PROVISIONS PRIMES	31 744
PROV SALAIRE GERANT	19 900
PROVISION PRIME 13E MOIS	40 182
PROVISION PRECARITES	2 148
PROVISION PRIMES VACANCES	6 690
PROVISION DE CH. SUR CP RTT CET	15 020
PROVISIONS DE CH. SUR PRECA	601
PROVISION DE CH. SUR PRIME ANNUELLE	35 502
PROVISION DE CH. SUR PRIME VACANCES	3 015
Org soc charges a payer	8 435
RSI	17 211
Taxe apprentissage	3 734
Formation continue	6 423
Ch fiscales/prov salaires	1 630
ETAT CHARGES A PAYER	24 265
CFE	40 750
CVAE	13 400
TASCOM	44 956
Cr clts prov.pr recomp.a	12 740
Total	423 817

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avan	10 900		
Total	10 900		

DjemaDis
Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 €
Siège social : 53, rue Brillat Savarin 01100 OYONNAX
888 889 557 RCS BOURG EN BRESSE
(LA « SOCIÉTÉ »)

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 11 MARS 2022
DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT CLOS AU 30 SEPTEMBRE 2021**

.../

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2021 s'élevant à 15 388,66 euros de la manière suivante :

Bénéfice	15 388,66 euros
Réserve légale.....	769,43 euros
Le solde, en totalité au compte "autres réserves »	14 619,23 euros

L'associée unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié Conforme
La Présidente

